

VILLE DE DOUAI  
Service démocratie participative  
Tél. 03.27.93.59.03  
[democratieparticipative@ville-douai.fr](mailto:democratieparticipative@ville-douai.fr)

CONSEIL DE QUARTIER « FRAIS-MARAIS »  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 4 MAI 2022  
18H00-20H45 – mairie annexe

Etaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Frais-Marais » et des relations avec les associations caritatives
- M. Hocine MAZY, adjoint au Maire, en charge de la démocratie participative, de la politique de la ville, de l'insertion des jeunes, de la médiation sociale et de la cohésion sociale

Collège habitants :

- Mme Julie-Marie BANCOURT
- Mme Séverine DUEZ
- M. Jean-François LEBLANC
- M. Mohamed OUMOUCAL
- M. Olivier QUENON
  
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient excusés :

- M. Guy CARUYER, conseiller municipal
- Mme AIT LASRI, adjointe au Maire en charge de la culture
- Mme Anne-Sophie HENEUCHE-BELZ

Etaient absents :

- Mme Claudine AUGUSTE
- M. Sylvie DELVART
- Mme Christelle DUBOIS
- Mme Louissette KOOPMANS
- M. Claude MERCIER
- M. Fabrice WACSIN
- Mme Laetitia NOWAK, la bouée des jeunes
- M. Alain MERIAUX, Association des Peupliers

Etaient également présents :

- M. le Commissaire central, Fabien MARTORANA
- M. le Major de Police, Fabrice BEGLIOMINI
- M. Benoît HURET, représentant un collectif d'habitants de la route de Tournai

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue à chacun et chacune. Elle remercie Monsieur le Commissaire central et Monsieur le Major d'avoir répondu à son invitation pour évoquer le dispositif « participation citoyenne ». Elle propose de démarrer la réunion par ce point. Elle informe qu'elle a également convié, sur ce sujet, M. HURET qui représente un collectif d'habitants de la route de Tournai.

## **I – DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE » :**

M. le Commissaire central remercie Mme AHANTAT de son invitation.

Il précise que la sécurité appartient à tous. Elle ne se gère pas que depuis la Police.

M. le Commissaire fait la différence entre le dispositif « voisins vigilants » qui est un dispositif privé, payant et le dispositif « participation citoyenne » qui vise à favoriser le rapprochement entre la Police, les élus et la population dans un cadre défini. Il ne s'agit en aucun cas d'une milice locale, d'un système de délation mais bien d'un système de veille active permettant d'être plus vigilant à l'égard des personnes fragiles, des personnes âgées, de renforcer le maillage et d'orienter les patrouilles.

Ce dispositif « participation citoyenne » nécessite la mise en place d'une convention attestant le rôle de chacun, permettant la remontée d'informations par des personnes identifiées, sur un périmètre bien défini.

Cette proximité est nécessaire pour traiter au mieux les problèmes.

M. le Major précise que le dispositif « participation citoyenne » va permettre la remontée d'informations par mail. Les informations seront ensuite dirigées vers le service compétent : les « stup », la cellule anti cambriolages,...

La démarche pour la mise en place de ce dispositif est la suivante :

- 1) Réunion publique – Au cours de cette réunion, des fiches d'engagement sont remises aux personnes présentées intéressées.
- 2) Lancement du dispositif et signature d'une convention entre la Préfecture, la Police et la ville.
- 3) Réunions semestrielles avec les citoyens vigilants retenus

M. le Major indique qu'actuellement 6 communes du Douaisis ont signé une convention de « participation citoyenne ».

La décision d'adhérer ou non à ce dispositif revient au Maire.

M. le Commissaire et M. le Major précisent qu'en cas d'infraction ou de nécessité de Police Secours, il faut composer le 17.

Certaines personnes n'osent pas composer le 17 par « peur des représailles ». Il ne faut pas hésiter à préciser à l'opérateur qu'on ne souhaite pas que la Police vienne au domicile. S'il faut des renseignements complémentaires, la Police peut les prendre par téléphone également dans ces conditions.

Mme AHANTAT remercie M. le Commissaire et M. le Major et demande à M. HURET d'exposer les difficultés rencontrées dans son secteur de la route de Tournai.

Au vu des problèmes énoncés, le dispositif « participation citoyenne » n'est pas l'outil adéquat. Pour M. le Commissaire, le problème d'insécurité évoqué nécessite la mise en place d'un Groupe Partenaires Opérationnel.

M. le Major reviendra vers les élus pour la mise en place de ce GPO sur ce secteur.

M. le Commissaire donne quelques chiffres sur les faits remontés à la Police pour le quartier de Frais-Marais. Les 157 faits remontés en 2021 montrent que la délinquance est contenue, ce qui ne signifie pas qu'il n'y en a pas.

Mme AHANTAT remercie encore M. le Commissaire et M. le Major pour leur venue et les échanges qui ont eu lieu avec les membres du conseil de quartier ainsi qu'avec M. HURET.

Mme AHANTAT va remonter les informations à M. le Maire et souhaite que la réunion publique pour présenter le dispositif « participation citoyenne » puisse se faire en septembre prochain pour le quartier de Frais-Marais.

## II – FIGRA

Mme AHANTAT excuse sa collègue, Mme AIT LASRI, adjointe à la culture, qui n'a pas pu se libérer pour venir présenter la seconde édition du festival international du grand reportage d'actualité.

Mme AHANTAT précise que le FIGRA se tiendra au cinéma le Majestic du 31 mai au 5 juin prochain.

Les organisateurs sont à la recherche, comme l'an dernier, de bénévoles, notamment de chauffeurs. Les personnes intéressées peuvent le faire savoir auprès du service démocratie participative : [democraticparticipative@ville-douai.fr](mailto:democraticparticipative@ville-douai.fr) ; leurs coordonnées seront transmises à Mme AIT LASRI.

## III – RETOUR SUR LA REUNION DU 24 JANVIER 2022

Mme AHANTAT donne la parole à M. MAZY qui a rejoint la réunion pour la présentation du 1<sup>er</sup> point.

### 1) Maison de proximité – Avancement du dossier :

M. MAZY précise qu'il s'agira de la seconde maison de proximité sur la ville. Elle servira à la fois pour la vie associative mais aussi pour les services, pour des permanences des partenaires institutionnels.

Trois ateliers de travail ont eu lieu. Même s'il n'y a pas eu beaucoup de monde, les échanges furent nombreux et ont permis à l'architecte de concevoir une ossature du bâtiment à la mesure des souhaits exprimés par les habitants présents : ouverture sur le parc pour faire entrer de la lumière, la récupération des eaux pluviales, des matériaux de recyclage, une représentation de M. Gayant, la brique rouge en apparence,...

Les travaux devraient commencer en septembre 2022 pour une durée de 8 à 9 mois. Le souhait est que ce bâtiment, composé de 2 étages, avec un ascenseur, soit modulable dans le temps. Une réunion publique de présentation est prévue début juin. Certains membres du conseil de quartier estiment que le samedi matin n'est pas forcément le meilleur moment pour rassembler le maximum de personnes.

M. MAZY insiste sur le fait que les associations travaillent ensemble.

Il est prévu : 1 salle polyvalente à chaque étage, des salles d'activités, des zones de stockage (dont 25 m<sup>2</sup> pour les restos du cœur), 1 bureau avec vestiaire, sanitaires aux 2 étages, 1 salle avec connexion internet, 1 espace « cafétaria », des extérieurs pouvant être aménagés en jardins partagés sur bacs,....

L'association Polonia disposera d'une réserve attitrée pour les costumes.

M. MAZY précise qu'il n'y aura pas de cuisine dans cette maison de proximité mais une kitchenette.

Un membre du conseil de quartier intervient pour souligner l'importance de maintenir l'allée piétonne à l'extérieur.

2) Rue Jules Ferry :

Des potelets ont été installés sur une partie de la rue. Les membres du conseil de quartier présents félicitent le service voirie pour la rapidité dans l'exécution de la demande. Il semble que des véhicules stationnent encore d'où une demande de plots complémentaires à installer, rue Jules Ferry, après le parking des professeurs jusqu'au passage piéton.

3) Chemin de Montereau :

Mme AHANTAT informe que la ville va remettre, exceptionnellement, des cailloux pour reboucher les trous.

4) Rue Marguerite de Flandre :

- L'espace vert situé en face de l'église appartient à Maisons et Cités
- L'espace vert situé à côté de l'église appartient à la ville. Il n'y a pas de projet actuellement à cet endroit.
- Quand pourra se faire la matérialisation des places de stationnement ? Mme AHANTAT répond que, comme évoqué lors de la précédente réunion, que la ville est en attente du retour du Département.

#### IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Cour oasis – Ecole de la Solitude :

La cour de l'école de la Solitude sera une des premières écoles oasis de la ville. La cour sera végétalisée avec une ouverture l'été afin que le public puisse bénéficier d'un espace de fraîcheur.

2) Place de Meaux :

Les membres du conseil de quartier reviennent sur cette place. Ils souhaitent qu'une rencontre soit organisée, sur place, avec les riverains et le service voirie, pour voir comment la circulation aux abords de cette place peut être sécurisée.

3) Rue de Brie – vers le Godion :

Des membres du conseil de quartier ont été interpellés par le manque d'accessibilité au niveau du petit pont pour les PMR, notamment pour les fauteuils électriques. Un abaissé est-il envisageable ?



#### 4) Conseil local de santé mentale :

Mme CAPELLE informe que le conseil local de santé mentale propose un temps d'échanges et d'informations avec au programme :

- La santé mentale : mais qu'est-ce que c'est ?
- A la découverte de mes ressources : comment aider les personnes qui en ont besoin ?
- Nos ressources locales, la force du réseau : sur qui m'appuyer ?

Cette rencontre, d'une durée de 3 heures, est prévue le mardi 13 septembre matin. Le lieu reste à définir. Les membres du conseil de quartier qui sont intéressés par cette matinée sont priés de s'inscrire, pour le 24 juin au service démocratie participative : [democratieparticipative@ville-douai.fr](mailto:democratieparticipative@ville-douai.fr).

#### 5) Contrat ville 2022 :

Mme CAPELLE fait part des actions retenues dans le cadre du contrat de ville 2022 et qui se dérouleront dans le quartier de Frais-Marais :

- « éveil à la citoyenneté », action portée par le centre social Henri Martel de Waziers :
  - o à destination des jeunes de 12 à 16 ans
  - o visant à développer la réflexion et l'appropriation par les jeunes des valeurs de la République ; permettre aux jeunes d'avoir une vision claire sur l'organisation politique et des moyens d'agir ; lutter contre toutes formes de discrimination en favorisant la mixité et en amenant les jeunes à se déplacer comme citoyen en étant acteur.
- « mon astro labo », action portée par Planètes Sciences :
  - o à destination d'un public mixte familial
  - o visant à mobiliser sur la thématique espace astronomie, sensibiliser aux sciences avec une approche globale, stages d'approfondissement et ateliers
- « concerts découvertes », action portée par l'orchestre de Douai :
  - o à destination de tout public
  - o visant à proposer une initiation à la musique classique à de nouveaux publics éloignés de la culture et de la musique classique en particulier ; avec un concert précédé d'ateliers de sensibilisation.
- « la culture, une fenêtre sur soi », action portée par le club de prévention spécialisée Rencontres & Loisirs/Le GAP :
  - o à destination des jeunes de 11 à 18 ans, fragilisés, en rupture avec les institutions scolaires et d'insertion professionnelle
  - o Visant à lutter contre le décrochage en utilisant les leviers innovants du site Arkéos avec des stages ; valoriser les compétences sociales des jeunes ; retrouver la confiance en soi et aux autres.
- Mini chantiers éducatifs et citoyens, action portée par la ville :
  - o à destination des jeunes de 18 à 30 ans
  - o visant à aider les jeunes à se (ré)insérer grâce à une expérience professionnelle, créer du lien social
- Fonds de travaux urbains 2022, action portée par la ville :
  - o à destination de tout public
  - o visant à réaliser des micro-aménagements sur des espaces publics ; promouvoir la participation, les initiatives et l'expression citoyenne des habitants

6) Aide à la taille des arbres :

Mme AHANTAT fait part du souhait de 4 habitants du quartier de venir en aide aux habitants du quartier en proposant de tailler leurs arbres.

Ces habitants se sont mobilisés suite à des problèmes d'entretien des voyettes.

Leur demande est d'avoir la mise à disposition d'une benne qui serait ensuite acheminée à la déchetterie.

Les membres du conseil de quartier présents estiment qu'il s'agit là d'une belle initiative d'entraide mais restent interrogatifs néanmoins sur :

- Les problèmes d'assurance
- L'acheminement de la benne : par qui sera-t-il fait ? les services de la ville ? le bailleur ?
- La crainte que de nombreux déchets de toutes sortes ne se retrouvent dans cette benne.

7) Visites des serres municipales :

Après concertation avec le service jardins et cadre de vie, Mme AHANTAT propose aux membres du conseil de quartier de se retrouver pour une visite des serres le jeudi 16 juin 2022, à 14h au 315 rue du faubourg de Béthune.

Les membres du conseil de quartier qui sont intéressés par cette visite sont priés de s'inscrire, pour le 10 juin au service démocratie participative : [democratieparticipative@ville-douai.fr](mailto:democratieparticipative@ville-douai.fr).

8) Tournée d'été :

Cette année encore, la tournée d'été se fera en partenariat avec le dispositif de la Région. L'événement est fixé au samedi 6 août au Parc de la Templerie. Les animations débuteront dès 15h et se termineront par un karaoké. L'après-midi sera clôturé par un feu d'artifices.

9) Fêtes de Marie Coron :

Les fêtes de Marie Coron se dérouleront durant le week-end de l'Ascension, à savoir dès le jeudi 26 mai avec un concours de pétanque ; le vendredi 27 mai avec des animations et des structures gonflables dans la cour de l'école de la Solitude ; le samedi 28 mai avec un concours de belotte dans la salle de la Solitude ; le dimanche 29 mai avec un repas-spectacle dans la salle de la Solitude.

10) Prochaines réunions du conseil de quartier :

- mercredi 19 octobre 2022, de 18h à 20h
- mercredi 30 novembre 2022, assemblée générale avec renouvellement du tiers sortant, de 19h à 21h.

Concernant les candidatures pour le renouvellement des conseils de quartier, celles-ci seront reçues jusqu'au 23 septembre 2022 au service démocratie participative. Les membres sortant peuvent postuler à nouveau. Toutes les démarches figureront dans le Douai Notre Ville de juin ainsi que sur le site de la ville.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Mme AHANTAT remercie les membres du conseil de quartier pour leur présence. La rencontre se termine à 20h45.